



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6060059

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 18/05/2026 10H24 C:005360 I:39251
V/REF : 1063810
V/Email reçu le Lundi 18/05/2026 a 10H24

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 02625
IMMEUBLE : 1390 MERIEUX -2625
1390, AVENUE MARCEL MERIEUX
.
69280 MARCY L'ETOILE

Vaulx en Velin, le 02 Juin 2026

Référence Marché: M_230809003-1
LOCALISATION : ALLEE N°1390 MERIEUX-LOGEMENT DE M.KOULIBALY-1ER ETAGE-TEL:07 49968968
06 49703309- SA FEMME
MOTIF : INTERVENIR POUR REGLAGE DE VOLET BATTANT
Donneur d'ordre : Mme N. NASRI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 26/05 A 13H00 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR KOULIBALY AU 1ER ETAGE
VOLET BATTANT ENDOMMAGE AVEC BOIS POURRI

REPARATION DU BOIS EN PARTIE BASSE
REPLACEMENT DE LA PARTIE DEGRADEE
COLLAGE ET CONSOLIDATION POUR REPARATION PROVISOIRE
REMISE EN PLACE DU CROCHET DE FERMETURE
CONTROLE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 29/05/26 a 06H59 Mme N. NASRI

DEMANDE DE DEVIS CONFOREMENT A VOTRE DEMANDE DU 28/05
CS LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 26/05/26 A 16H30 MME N. NASRI

PREVOIR LE REMPLACEMENT COMPLET D'UN VOLET BATTANT DOUBLE VANTAUX

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6060059

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	1	56,87	56,87
1,00	MS00063-Reglage d'un volet battant	1	51,70	51,70
TOTAL H.T.				108,57
T.V.A. a 10,00%				10,85
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>119,42</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1063810 du 18/05/2026

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

MR KOULIBALY Toumany
MME ALZOUMA Irene
1390 Avenue Marcel Merieux
69280 MARCY L ETOILE

Référence de la Demande

N°: 900 280 du 20/04/2026

THCMEIPP Txv hors contra Menuiseries int Partie privat. 1

01-EE-2212-ENT-61513100

Marché : M - 230809003-1

Téléphone : 07.49.96.89.68

02625-00001-00001-00002 H / Type 3 / 01 PLAI Etage : 01

Date entrée: 20/02/2024

Délai

Date limite exécution : 02/06/2026

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement REGLAGE VOLET BATTANT Coordonnées 06-49-70-33-09	1,00	56,87	56,87	5,69	62,56
MS00064 REGLAGE VOLET BATTANT REGLAGE VOLET BATTANT Coordonnées 06-49-70-33-09	1,00	150,00	150,00	15,00	165,00
Total H.T.				206,87	
Total TVA				20,69	
Total TTC					227,56

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par NASRI Nadia le 18/05/2026

Le Responsable
Nom et Signature

Christèle AGOPIAN
Responsable d'Agence

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **1390 Avenue Marcel Merieux 69280 MARCY L ETOILE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **18/05/2026**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1063810